

Vos questions / nos réponses

Renseignement.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/05/2013 22:11

Voilà, je voudrais savoir se que risque mon corps. Parske cela fait 10ans que je tape et j'ai déjà eu un enfant et je voudrais savoir si je peut encor en avoir sachant que mon mari aussi tape. Ya til des risque? Je me doutent bien que je ne suis plus du tou neuve a a l'intérieur malgré mes 30 ans. Et j'aimerais refaire un enfant. Merci

Mise en ligne le 07/05/2013

Bonjour,

Il est difficile de répondre de manière précise à votre question. Nous manquons d'éléments et d'informations pour cela (type de produit que vous consommez notamment).

D'une manière générale, il est conseillé d'éviter toute consommation durant la grossesse (tous les opiacés traversent la barrière placentaire). Toutefois, si vous consommez, être suivie médicalement tout au long de votre grossesse est essentiel.

Un traitement de substitution peut être mis en place. En effet, un réel intérêt existe à entamer un traitement de substitution durant la grossesse. La prise de ce traitement est préférable à la poursuite des consommations car, entre autres, elle supprime l'alternance d'intoxications et de manques. Elle permet également un meilleur suivi de la grossesse.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre gynécologue / obstétricien afin de pouvoir faire le point et d'échanger autour de votre désir de grossesse et des risques éventuels encourus.

Vous pouvez également nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7 jours sur 7) si vous souhaitez échanger et que nous recherchions ensemble une orientation vers un centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Ces structures sont composées de professionnels médecin spécialisé, travailleurs sociaux, psychologue à votre écoute.

Cordialement.
